



Chers Parents,

La Fanfare Municipale de Salvan, toujours soucieuse d'assurer son avenir en faisant de la formation des jeunes une priorité, a le plaisir de vous annoncer qu'elle ouvrira une classe de solfège pour la saison 2023-2024.

Le solfège est la base que tout musicien se doit d'acquérir afin de maîtriser au mieux la pratique d'un instrument, quel qu'il soit. La formation proposée par notre école de musique débute dès 7 ans (3H) avec le cours d'initiation musicale et de solfège. Les premiers mois de solfège sont gratuits. Dès février, une fois le bagage théorique nécessaire acquis, l'élève touche un instrument fourni par la société et loué 50.-. Dès lors, une participation de 200.- par enfant est demandée. Pour l'apprentissage du tambour, les conditions sont légèrement différentes et la formation est dispensée par l'école des Tambours d'Octodure - Martigny et Régions. Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à son responsable, M. Lucien Orsinger: lucien.orsinger@bluewin.ch - 079/855.46.19.

L'école de musique de la Fanfare Municipale propose les instruments suivants :

- Cornet-Alto-Baryton-Euphonium-Trombone-Basse
- Percussions (les cours sont donnés au conservatoire de Martigny): Claviers (xylophone, glockenspiel etc...) -Timbales- Batterie
- Tambour

Le programme d'études se décline comme suit :

- 1^{ère} année : initiation musicale et solfège (cours hebdomadaire collectif de 45 minutes).
- Dès la 2^{ème} année : cours instrumental individuel (30 minutes par semaine, 45 minutes dès la 3^{ème} année).
- Dès la remise de l'instrument, participation à la fanfare des jeunes, répétitions d'ensemble en vue des prestations de l'école de musique, possibilité de participer au camp musical organisé conjointement avec les fanfares de Collonges et de St-Maurice.

Les 3 points forts dans la saison musicale :

- Prestation lors du concert annuel de la Fanfare Municipale
- Audition de l'école de musique en mai
- Camp musical avec les deux sociétés amies au mois d'août

L'école de musique de la Fanfare Municipale de Salvan, c'est aussi :

- Des rencontres, des amis.
- Le moyen de se détendre et de partager des moments musicaux et amicaux inoubliables.
- Bénéficier de l'encadrement de professeurs de musique diplômés.
- Profiter d'une activité sociale dynamique dans la commune.

La Fanfare Municipale de Salvan serait ravie d'accueillir votre enfant au sein de son école de musique.

Avec nos salutations musicales

Julien Fournier
Président

Géraldine Python-Revaz
Responsable de l'école de musique

**Contact, inscriptions et informations auprès de
Géraldine Python-Revaz responsable de l'école de
musique : geraldine.revaz@bluewin.ch ou téléphone
au 079/504.04.08 avant le 10 juin 2023.**